

ATTESTATION DE SERVICES

Cette attestation doit impérativement être établie, signée par le/la chef.fe du service dont vous relevez et nous parvenir au plus tard le 29 mars 2019 dernier délai (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris (Service Scolarité)
80, rue Rébeval - 75019 Paris

IMPORTANT : si des services effectués antérieurement dans d'autres administrations doivent être pris en compte dans le calcul de votre ancienneté, joindre un état des services détaillé établi par ces administrations.

NOM : Prénom : N° SOI :
(pour les personnels des administrations parisiennes)

Intitulé et année du concours : EIVP interne - concours 2019

I - ETAT DES SERVICES ACCOMPLIS

EN QUALITE D'AGENT.E PUBLIC-QUE NON TITULAIRE				
fournir un état <u>détaillé</u> mentionnant le nombre d'heures mensuelles effectuées				
ADMINISTRATION OU SERVICE	GRADE (en toutes lettres)	QUALITE	PERIODE (du - au)	Nbre d'heures par mois

EN QUALITE DE FONCTIONNAIRE STAGIAIRE OU TITULAIRE			
ADMINISTRATION OU SERVICE	GRADE (en toutes lettres)	QUALITE	PERIODE (du - au)

INTERRUPTIONS D'ACTIVITE (le cas échéant)			
NATURE ⁽¹⁾	PERIODE (du - au)	NATURE ⁽¹⁾	PERIODE (du - au)

⁽¹⁾ Congé de longue maladie, congé parental, congé de longue durée, disponibilité ou autre (précisez).

II - SITUATION AU JOUR DE LA CLOTURE DES INSCRIPTIONS (29 MARS 2019)

Quelle sera la situation administrative de l'intéressé.e au jour des épreuves écrites, à savoir à partir du 14 mai 2018 (activité, disponibilité, congé parental...)? Adresse administrative actuelle (complète et précise) :

Je, soussigné.e (qualité :),
atteste l'exactitude du présent état de service,

Fait à, le

Signature et cachet du/de la chef.fe de service :